

(RÉ) CONCILIER MALADIE ET TRAVAIL

CATALOGUE DE FORMATION 2024



Améliorer la qualité de vie de TOUS vos salariés, y compris dans leurs moments de fragilité !

Telle est notre raison d'être !

C'est pourquoi nous proposons des formations courtes, en blended learning (elearning + formation action) en inter-entreprises ou intra-entreprises, en présentiels (intra ou extra-muros) ou distancielles, ainsi qu'un bilan de compétences, que nous vous invitons à découvrir ici.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un cabinet de conseil et un organisme de formation certifié Qualiopi, à impact social et sociétal. Nous proposons aux entreprises des outils et des services en matière de sensibilisation, de formation et d'accompagnement individuel ou collectif, via notre réseau national de consultants, à distance et en ligne, pour mieux concilier maladie et travail. Nous avons également développé une web app inédite, ALEX, pour accompagner l'ensemble des salariés à mieux concilier santé et travail, dont les salariés atteints d'une maladie grave ou chronique, les proches aidants et les managers concernés dans leur équipe.

100% alignés

Nous sommes des hommes et des femmes d'entreprises, tous touchés par la maladie en tant que patients ou aidants. Notre raison d'être est de mieux concilier maladie et travail.

100% solidaires

Nous mettons à la disposition du grand public une ligne téléphonique gratuite pour répondre à toutes les questions sur les maladies chroniques au travail : ALLO ALEX au 0 800 400 310 et wecareatwork.com/alloalex

Parlons-en, c'est simple comme bonjour@wecareatwork.com / wecareatwork.com



**2015
CRÉATION**



**BUREAUX À PARIS,
MARSEILLE,
BORDEAUX, RENNES**



**LA MALADIE
COMME COMPÉTENCE**



**PRESTATION
ÉLIGIBLES
À LA DOETH**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notre engagement qualité

Wecare@work a obtenu la certification **QUALIOPI** au titre de la catégorie "actions de formation" en 2020, et pour les "bilans de compétences" en mars 2022 et répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations, à savoir :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé.
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation, aux publics de stagiaires.
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation.
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations.
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus.
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.
- Le respect des règles liées aux obligations des formations à distance à savoir : une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours ; une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ; des évaluations qui jalonnent ou terminent l'action.
- Le respect de l'obligation d'information sur les engagements déontologiques (respect du consentement, confidentialité, neutralité) qui sont mis en oeuvre dans la réalisation de nos bilans de compétences

Nos modalités de réalisation

Nos formations se déclinent en collectif avec des propositions en intra ou inter-entreprises et aussi en individuel avec nos propositions d'accompagnement en bilans de compétences. Un agenda pour les sessions inter-entreprises est proposé et les inscriptions peuvent se faire jusqu'au dernier moment en fonction du nombre de place, par contact sur la boîte mail : bonjour@wecareatwork.com.

Nos méthodes pédagogiques

Toutes nos formations reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitudes. Pour ce faire, des mises en situation, des tests, des échanges et des analyses de situations sont mises en oeuvre avec le(s) stagiaire(s). Le stagiaire est le principal acteur de sa formation. Ainsi, lors des formations en groupe, l'accent est mis sur la progression en équipe grâce à une mise en commun de moyens et de savoirs. Chaque formation est unique car adaptée aux attentes du stagiaire. Les mises en situation et exercices concrets sont le plus souvent sélectionnés parmi des situations issues du vécu des stagiaires. Suivant le niveau de chaque apprenant ou suivant les objectifs déterminés, des exercices sont créés spécifiquement. Une alternance d'exposés théorique, de vidéos de témoignages d'expert et d'exercices pratiques est mise en place pour apprendre à mettre ses savoirs en pratique. Des jeux de rôles et des simulations peuvent également être mis en place pour démystifier certains sujets.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notre prise en compte de la différence

Wecare@work veille à rendre accessible l'ensemble de ses prestations aux personnes handicapées (ou personnes en situation de handicap).

Les locaux mis à disposition lors des formations inter-entreprises sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sollicitons les entreprises et les participants au préalable afin de prendre en compte les situations individuelles et envisager si besoin la mise en place de moyens spécifiques adaptés aux différents types de handicap.

La coordination, la référente handicap (Léa Rolet : lrolet@wecareatwork.com) et l'équipe de formation se tiennent à votre disposition pour répondre et accompagner au mieux les participants et les entreprises sur toutes questions et situations particulières.

Nos indicateurs de réussite

Bilan 2023	Nombre de formation	Personnes formées	Satisfaction sur 5
Bilans de compétences	4	4	5
Formation inter	4	24	4,4
Formation intra	9	93	4,5
TOTAL	17	121	4,6

ILS EN PARLENT MIEUX QUE NOUS

Cliquez sur les images ci-dessous, pour écouter ou lire les témoignages de :

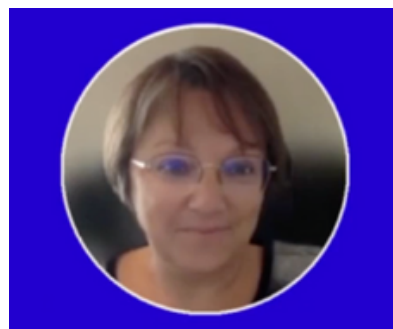
Sophie Limozin
(formation inter)



Sophie Desage
(bilan de compétences)



Séverine Martin
(bilan création d'entreprise)



LISTE DES FORMATIONS

Pour (ré) concilier maladie et travail

Nous proposons deux types de formation :

- Des formations collectives pour les employeurs et les managers, en blended learning : e-learning + formation action (atelier de mise en pratique pour ancrer les apprentissages).
- Une formation individuelle pour les personnes malades : un bilan de compétence qui est aussi proposer sur le portail de mon compte formation.

1. FORMATIONS COLLECTIVES • MALADIE ET TRAVAIL, PARLONS-EN !

6

E-LEARNING : "SANTÉ ! POUR FAVORISER L'INCLUSION DE LA MALADIE AU TRAVAIL"

FORMATION ACTION

- MANAGER
- RH / RÉFÉRENT HANDICAP
- COMITÉ DE DIRECTION

2. FORMATION INDIVIDUELLE • BILAN DE COMPETENCES

9

UN NOUVEL ELAN PROFESSIONNEL



Elearning "Santé ! Pour favoriser l'inclusion de la maladie au travail"

CODE 2021-03

Face à la maladie d'un salarié, de nombreuses questions se posent pour les collègues, le manager, les professionnels des ressources humaines. C'est un sujet délicat, voire tabou dans l'entreprise. Nous avons donc conçu le premier module de formation en ligne pour sensibiliser à l'inclusion de la maladie au travail, donner des clés de compréhension et d'accompagnement à chacun (accessible via la web-app ALEX).

Public visé et prérequis

Tous profils. Pas de prérequis.

Objectifs pédagogiques

Identifier les freins à l'inclusion de la maladie au travail.

Comprendre et lever les tabous et les stéréotypes sur le lieu de travail.

Identifier ses propres représentations et ses réactions face à la maladie. Faire évoluer sa posture.

Connaître les différents acteurs internes et externes. Comprendre le rôle de chacun.

Identifier les différents dispositifs d'accompagnement.

Contenu du parcours

Après une phase d'introduction, le parcours se décompose en 5 temps : 4 étapes de découverte et de compréhension, une évaluation des connaissances et pour clôturer une étape pour découvrir les bénéfices de l'inclusion de la maladie au travail. Après une approche de la définition de la maladie, des enjeux au sein des entreprises, des personnes ressources en interne et en externe, le programme permet de s'interroger sur ses propres représentations et de se challenger afin de mieux se préparer à accompagner une personne malade de son entourage professionnel.

Méthodes pédagogiques et durée

E-learning avec divers exercices pratiques, vidéos de contextualisation, vidéos témoignages, podcast. Cette construction permet une liberté totale et individuelle dans l'approche des modules. La durée totale de la formation est de 30 minutes.

Suivi et évaluation

Auto-évaluation des acquis avec des quizz qui jalonnent le parcours. Ce sont les seuls travaux qui seront demandés aux participants. Évaluation de la satisfaction par les participants en fin de parcours. La plate-forme ALLO ALEX est ouverte à tous les participants en cas de besoin de compléments d'informations. En cas d'abonnement pour plusieurs salariés dans une entreprise, un suivi anonymisé de l'utilisation du parcours est possible.

Modalités techniques

Les participants recevront un mail avec un lien de connexion vers notre plateforme de formation en ligne (web-app ALEX). L'e-learning est opérationnel pendant la durée d'ouverture des droits de connexion, à savoir 15 jours. En cas de problème, les participants pourront revenir vers le consultant référent du contrat et / ou le support technique en cas de problème par l'intermédiaire de l'adresse : bonjour@wecareatwork.com. Le délai maximum de réponse au mail est de 48h. Tarif : 35€ HT / apprenant (jusqu'à 200 apprenants, au-delà : sur devis)

Maladie et travail : parlons-en !

CODE 2020-01-V3

Une formation en "blended learning" pour permettre à chacun de s'approprier le sujet des maladies chroniques au travail, de se mobiliser face à cet enjeu sociétal majeur et de faire évoluer ses pratiques dans l'objectif de mieux accompagner les situations.

Public visé par la formation et prérequis

La formation s'adresse aux managers, aux professionnels des RH / référents handicap et maladie, aux comités de direction. Pas de prérequis.

Objectifs généraux de la formation

- Déconstruire les idées reçues.
- Identifier les enjeux de la reprise et du maintien dans l'emploi.
- Identifier les premières clefs pour faire face à l'annonce d'une maladie.
- Se saisir des premiers repères légaux et contractuels pour accompagner les situations.

Contenu de la formation

- 1 - Elearning "Santé ! Pour favoriser l'inclusion de la maladie au travail" (cf détail p.6)
- 2 - Formation action

Objectifs plus spécifiques de la formation action

- Ancrer les apprentissages du e-learning
- Se mettre en situation pour challenger sa posture
- Partager et échanger avec ses pairs (au sein de l'entreprise ou sur ses fonctions) sur des situations préparées

Contenus de la formation action

- Pour les managers :
 - 1 - Questionnement autour de la représentation de la maladie
 - 2 - Comprendre les enjeux de la reprise et du maintien dans l'emploi sur les plans organisationnels, économiques et humains.
 - 3 - Appréhender sa posture
- Pour les professionnels des RH / Référents Handicap ou Maladie :
 - 1 - Identifier les 4 temps de la maladie
 - 2 - Appréhender sa posture et accueillir la parole
 - 3 - Connaître les dispositifs et personnes ressources
- Pour les comités de direction :
 - 1 - Sensibiliser sur les enjeux de la maladie au travail
 - 2 - Engager l'entreprise dans la démarche de l'inclusion
 - 3 - Réfléchir au plan d'action

Maladie et travail : parlons-en !

CODE 2020-01-V3

Méthodes pédagogiques

E-learning : cf détail p.6

Formation action : pédagogie participative basée sur de nombreux échanges et retours d'expériences.

Moyens

Utilisation de témoignages filmés.

Remise d'un notebook et d'un guide pratique "Cancer, maladie et travail".

Mise à disposition de la plateforme ALLO Alex.

Suivi et évaluation

Auto-évaluation des acquis et évaluation de la satisfaction par les participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Le module e-learning dure 30 minutes. La formation action est de 3h30.

Le groupe est composé au maximum de 10 participants.

Les lieux de formation sont déterminés en fonction de l'origine géographique des participants ou peuvent se faire en visio-conférence. Les dates sont définies en fonction des besoins sauf pour les sessions inter entreprises - cf calendrier.

Notre référente handicap, Léa Rolet (lrolet@wecareatwork.com) se tient à disposition en cas de question ou de situation particulière.

Tarif inter-entreprise (e-learning + ½ journée d'atelier) : 870 € HT par apprenant. Les inscriptions peuvent se faire rapidement et jusqu'à la veille de la formation en fonction du nombre de places par mail à l'adresse suivante: bonjour@wecareatwork.com

Tarif intra-entreprise : sur devis.

Bilan de compétences : un nouvel élan professionnel !

BCEP 2021 - 03

Ce bilan de compétence est un accompagnement individuel pour permettre aux malades ou anciens malades, en situation de handicap ou non, de prendre du recul sur leur vie, de leur permettre de redonner du sens à leur vie professionnelle dans le cadre d'une démarche complète de bilan personnel et professionnel en vue de l'élaboration d'un projet professionnel.

Public visé, prérequis et modalités d'admission

Tout public. Pas de prérequis. Avant le démarrage du bilan, un entretien téléphonique préalable gratuit sera réalisé pour valider l'adéquation de la formation au regard de l'objectif global de la personne.

Objectifs pédagogiques

- Permettre à des personnes traversant ou sortant d'une période de maladie, en activité, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, de se questionner sur leur activité professionnelle au regard de leur situation particulière
- Développer une meilleure connaissance de soi, de ses forces, compétences et capacités (savoir-faire et savoir-être). Pour prendre conscience et être en mesure d'exploiter / renforcer ses compétences douces
- Rendre le bénéficiaire acteur de son bilan afin qu'il puisse concrétiser son projet professionnel de manière autonome.
- Revisiter son parcours professionnel pour dégager des pistes d'actions et les moyens à mettre en oeuvre pour définir un projet professionnel un projet qui a du sens et qui est écologique pour la personne

Contenu

Il s'agit d'un accompagnement sur mesure. Les outils utilisés peuvent varier en fonction des besoins spécifiques de la personne.

Phase préliminaire

Analyse de la demande, des besoins, attentes et de l'engagement de la personne dans sa démarche (enjeux et motivations)

Clarification de la situation personnelle et professionnelle, élaboration des objectifs, du calendrier de rendez-vous, du contrat pédagogique et administratif.

Phase d'investigation

Se révéler à soi avec sa maladie (bilan personnel)

Revisiter son parcours professionnel (bilan professionnel)

Elaborer son projet professionnel ou des pistes d'investigation

Phase de conclusion

A la fin du bilan lors du dernier entretien, une synthèse détaillée sera remise au bénéficiaire.

Bilan de compétences : un nouvel élan professionnel !

BCEP 2021 - 03

Moyens et méthodes pédagogiques

Une approche pluridisciplinaire alliant des outils et apports issus du coaching (systémique, santé et PNL), de la psychologie positive, des propositions de temps de pause (sophrologie, exercices de respiration..) et des outils de bilan professionnel.

Les supports sont envoyés par mail à la personne au fur et à mesure afin de nourrir sa réflexion, étayer les échanges et lui permettre de synthétiser les points essentiels sous forme de bilans intermédiaires à chaque étape et de faire un point sur les actions menées.

Une synthèse des bilans intermédiaires sera remis lors de la dernière séance.

Suivi et évaluation

Un accompagnement basé sur le consentement, la neutralité, la confidentialité sera proposé de manière individualisé et personnalisé pour tenir compte des contraintes particulières liées à la maladie et au handicap. Cela pour permettre au-delà de l'élaboration d'un projet professionnel de retrouver un équilibre de vie et un bien-être personnel et professionnel.

Les conseillers en bilan de compétences sont des experts qui sont impliqués depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des organisations confrontées à la maladie au travail et des personnes en transition ou reconversion professionnelle suite à une longue maladie (questionnement, recherche d'emploi, création d'entreprise).

Un questionnaire d'auto-évaluation sera transmis pour faire le point sur les compétences de la personne en début et en fin de parcours.

Une évaluation de la satisfaction sera réalisée en fin de parcours. Un bilan à 6 mois sera aussi proposé.

Durée et modalités d'organisation de la formation

Durée moyenne de la formation (heures) : 12h d'accompagnement sur 3 à 6 mois maximum.

Travail individuel nécessaire entre les entretiens individuels. La personne sera autonome dans la mise en place de ses actions et de son nouvel équilibre personnel et professionnel. Envoi par mail des supports au fil de l'eau.

Possibilités d'entrée dans la formation à tout moment. Notre référente handicap Léa Rolet (lrolet@wecareatwork.com) est à la disposition de toutes personnes et met en œuvre les solutions d'accompagnement.

Tarif

2 000 € HT - 2 400 € TTC.

Financements possibles : personnel, par le CPF (directement sur la plateforme du CPF en tapant le nom de la formation "Concilier maladie et travail : un nouvel élan professionnel" et mettre "formation à distance") ou par l'entreprise.

En cas de financement par le CPF, un délai de rétractation de 14 jours est à respecter entre l'inscription et le début de la formation.

AGENDA 2024

La formation "Maladie et travail : parlons-en !" est d'ores et déjà proposée en inter-entreprises. Celle-ci se déroule en 2 étapes : elearning + formation action de 3h30. Voici le calendrier de l'année :

LE 19 MARS

DE 9H À 12H30

LE 13 JUIN

DE 9H À 12H30

LE 10 OCTOBRE

DE 14H À 17H30

LE 21 NOVEMBRE

DE 14H À 17H30

LE 12 DÉCEMBRE

DE 9H À 12H30



CE QUE DISENT LES PARTICIPANTS

"Formation très instructive."

"Excellente formation pour les référents handicap, maladies chroniques et cancer mais également une formation que tout le monde devrait suivre pour changer de regard sur la maladie et le maintien / l'accompagnement au travail des personnes malades."

"Un sujet très important, qui renforce nos façons d'agir, nos actions, nos comportements vis-à-vis des personnes touchées par les pathologies. Nous sommes TOUS concernés : managers, collègues. Merci sincèrement de nouveau pour cette formation, qui j'espère pourra avoir de prochaines sessions."

"Super formation, bien rythmé, super animatrices :)"

"J'ai apprécié les ateliers en sous-groupes pour prendre le temps d'échanger, c'est très intéressant de découvrir les différentes réactions de chacun."



NOS FORMATRICES



ANNE-SOPHIE TUSZYNSKI



VÉRONIQUE DELESTRE

Coordinatrice formation



PAULINE CLAUZEL



LAURENCE CASSOT



PAULINE BODIN



VALERIE LE GALL



MARION MASSARDIER

Conseillère en bilan de compétences



LÉA ROLET

Référente handicap

**POUR NOUS CONTACTER :
BONJOUR@WECAREATWORK.COM**